

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES À KÉOLIS :

LE SYNDICAT SUD TAO REPRÉSENTATIF

Les élections professionnelles viennent de se dérouler fin octobre à la TAO, entreprise des transports urbains de l'agglomération orléanaise sous délégation de service public au bénéfice du groupe Kéolis (dont la SNCF est majoritaire)... et le syndicat SUD en ressort largement représentatif !

Dans cette entreprise de 745 salarié.es le scrutin se déroulait électroniquement : près de 55 % des personnels y ont participé dans le collège ouvrier ; plus de 62 % dans le collège cadre.

Le syndicat SUD, membre de l'Union syndicale Solidaires, est sorti représentatif des élections avec un score global de 18,70 % qui fait de SUD le troisième syndicat de l'entreprise derrière la CGT (22,57 %) et la CFDT (21,51 %), mais devant FO (13,28 %) et la CFTC (6,52 %) qui perd sa représentativité.

Mais il faut tenir compte du fait que SUD ne présentait pas de liste dans le collège cadre. Or, si on rapporte les résultats du syndicat aux seuls collèges ouvriers pour les délégué-es du personnel et le comité d'entreprise (633 inscrits) et au collège mouvement pour le conseil de discipline (522 inscrits), **SUD atteint une moyenne cumulée de 23,4 % qui le place tout juste devant la CGT (23,3 %) et devant la CFDT (22,5 %)**.

Notre syndicat a été attaqué en justice par la direction de Kéolis parce qu'il dénonçait le management à l'œuvre dans l'entreprise : et il a été relaxé par le tribunal correctionnel. Il est aujourd'hui traîné à nouveau en justice par la CFDT et la CFTC (jugement à venir le 13 novembre prochain) qui lui contestent... sa représentativité ! **Au vu des résultats du scrutin, il appartient aux syndicats CFDT et CFTC de choisir s'ils s'entêtent à perdre leur temps dans des attaques en justice contre des syndicalistes de SUD.**

En tout cas les personnels, notamment du collège ouvrier, ne s'y sont pas trompé et ont accordé une large confiance à SUD TAO ! La lutte continue !